



0906031401

DATE DEPOT :	2009-07-16
NUMERO DE DEPOT :	60314
N° GESTION :	2000B21321
N° SIREN :	433975224
DENOMINATION :	CDC ENTREPRISES
ADRESSE :	137 rue de l Université 75007 Paris
DATE D'ACTE :	2007/10/01
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE MEMBRE

CDC Entreprises

Société par actions simplifiée au capital de 2 920 000 €

137 rue de l'Université

75007 Paris

433 975 224 RCS Paris

00321321

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EC

EN DATE DU 1^{er} OCTOBRE 2007

OR

Tal de Commerce de Paris

du Conseil d'Administration

16 JUL. 2009

EXTRAIT

60314

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du projet de statuts modifiés de la Société, adopte lesdits statuts, tels qu'ils lui ont été présentés, desquels il ressort notamment que la Société sera désormais administrée, dirigée et représentée à l'égard des tiers, dans les conditions précisées ci-après par les organes suivants:

- Le Conseil d'Administration a une compétence exclusive notamment en matière d'approbation et de modification du budget de la Société et d'approbation de la constitution, la promotion et la gestion de nouveaux fonds d'investissement gérés par la Société ou la conclusion de tout mandat de gestion significatif dans les conditions prévues à l'article 18 des statuts.
- Le Président de la Société, au sens des dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés par actions simplifiées, et le Directeur Général sont désignés par le Conseil d'Administration et sont membres de droit des Comités d'Investissement et du Comité Stratégique. Ils assurent dans le cadre défini respectivement par chaque Comité d'Investissement et par le Conseil d'Administration (i) l'exécution des décisions prises par chacun de ces organes dans son domaine de compétence et (ii) la gestion quotidienne de la Société. En outre, le Président et le Directeur Général représentent la Société à l'égard des tiers dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts.

Un exemplaire des statuts modifiés de la Société, tels qu'approuvés par l'Associé Unique, demeurera annexé au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de membres du Conseil d'Administration, savoir :

- Monsieur Augustin de Romanet, né le 2 avril 1961 à Boulogne Billancourt (92100) demeurant 99 rue du Bac, Paris 7^{ème}
- Monsieur Jérôme Gallot, né le 25 octobre 1959 à Paris (75015) demeurant 46 rue du Ranelagh Paris 16^{ème}

- - Monsieur Pascal Lagarde, né le 16 juin 1963 à Orléans (45000)
demeurant 57 avenue Verdier 92120 Montrouge
- Monsieur Dominique Marcel, né le 8 octobre 1955 à Neuilly sur Seine (92200)
demeurant 18 avenue de la Bourdonnais, Paris 7^{ème}
- Madame Agnès Pannier-Runacher, née le 19 juin 1974 à Paris (75012)
demeurant à 11 Allée Anne de Beaujeu, Paris 19^{ème}
- - Monsieur Philippe Braidy, né le 1^{er} mars 1960 à Alger (Algérie)
demeurant à 11 rue de Tournezy, 77590 Bois-le-Roi

et ce pour une durée de quatre (4) ans, expirant à l'issue de la décision collective qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010 et qui interviendra au cours de l'année 2011.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "BXY" or similar, enclosed within a hand-drawn rectangular box.